



*De partner van de interne bewakings-en veiligheidsdiensten !
Le partenaire des services internes de gardiennage et de sécurité !*

Cher responsable de la sécurité,

- Chapeautez-vous des agents de gardiennage ou des agents de sécurité?
- Votre entreprise, organisation ou administration organise-t-elle un service interne de gardiennage ou un service de sécurité?

Faites donc **maintenant** connaissance avec **PSA asbl** !

PSA sont les initiales de "Private Security Association". Notre association a pour vocation de représenter les intérêts des services internes de gardiennage et des services de sécurité des sociétés de transport en commun.

Résumé de PSA en 10 points :

1. PSA asbl a pour but de réunir et de veiller aux intérêts des services internes de gardiennage et des services de sécurité;
2. Ses membres proviennent de nombreux secteurs d'activités, tant du secteur secondaire (industrie chimique, pétrochimique, pharmaceutique, métallurgique, électronique), que du secteur tertiaire (distribution, banques, logistique, transports en commun, hôpitaux, universités, musées et administrations publiques);
3. En proposant notamment à ses membres de faire partie d'un réseau de spécialistes, de participer à un forum de discussions et de recevoir régulièrement des informations sur le secteur, elle contribue à améliorer la qualité des services internes de gardiennage et des services de sécurité;
4. En tant qu'unique représentante des services internes de gardiennage et des services de sécurité à la Table Ronde Gardiennage et à la Commission Formations du SPF Intérieur, elle défend les intérêts spécifiques des services internes et des services de sécurité;
5. PSA asbl est une ASBL dont les statuts ont été publiés dans le Moniteur Belge;
6. PSA est reconnue par le SPF Intérieur comme association professionnelle disposant de la personnalité juridique;
7. Son siège social est situé à l'adresse: 'Avenue de Port de Hal 40 (B-PT.3 10-14) - 1060 Bruxelles;
8. PSA asbl dispose d'un site internet: <http://www.psavzw.be>, d'une adresse e-mail: psa@belgiantrain.be et est joignable par téléphone à son secrétariat, au 0490/52.05.07;
9. PSA asbl demande à ses membres une cotisation annuelle de 150 EURO;
10. Grâce à cette cotisation:
 - a. vous êtes tenu au courant par e-mail des actualités concernant la sécurité privée et particulière;
 - b. vous êtes informé de la prise de position de PSA lors des concertations avec le SPF Intérieur, direction Sécurité privée;
 - c. vous êtes invité annuellement à l'assemblée générale.



*De partner van de interne bewakings-en veiligheidsdiensten !
Le partenaire des services internes de gardiennage et de sécurité !*

Devenez membre:

- Envoyez un mail à : psa@belgiantrain.be en y indiquant le nom et l'adresse du service interne de gardiennage ou du service de sécurité, votre nom en tant que dirigeant de ce service, votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone ou/et de GSM.

Cordialement,

Hendrik Vanderkimpfen, président

Marc Deneyer, trésorier